

COMPTE RENDU de Conseil d'École
Année scolaire 2018-19

École : des Hirondelles – La Neuville-Roy	Communes : La Neuville-Roy / Montiers / Wacquemoulin
Date : vendredi 01/03/2019 Horaires : 18h00 – 20h00 Lieu : École des Hirondelles – La Neuville-Roy Nom du président : M. GAUDIARD (directeur) Nom du secrétaire : Mme DEROZIER Nom des participants et qualité : <ul style="list-style-type: none">• M. GAUDIARD (directeur), Mmes BARAT, LEVASSEUR, DEROZIER et MATÉOS (adjointes)• M. LESUEUR (président du Syndicat intercommunal), M. HOUPY (membre du Syndicat intercommunal)• Mmes DE CARNÉ-MARCEIN, LE COUPANEC LEPAGE et PAYEN, MM. HANART et LAVAE (représentants des parents d'élèves titulaires)• Mmes COUDEVILLE, LEBEL et PREVOST (Atsem)• Mme BASTIN (service périscolaire)	
Absents excusés : <ul style="list-style-type: none">• M. DENEUFBOURG (maire de Montiers), M. MICHEL (maire de La Neuville-Roy), MM. PECHO et BONNEMENT (vice-présidents du syndicat scolaire)• Mme LAVAE (représentante des parents d'élèves suppléante)	
<u>Ordre du jour de la réunion :</u> <ol style="list-style-type: none">1) Hygiène et sécurité2) Actions pédagogiques3) Perspectives pour l'année prochaine4) Point RPC5) Questions diverses	

<p><u>Thèmes abordés et décisions prises :</u></p> <p>1) Hygiène et sécurité</p> <p>Alerte incendie du jeudi 07/02. Alarme déclenchée depuis classe des CE2/CM1. Toutes les classes ont évacué en 2 minutes et 15 secondes, ce qui constitue un temps d'évacuation tout à fait acceptable. Il est toutefois signalé que l'alarme est parfois difficile à entendre pour certaines classes.</p> <p>Épisode neigeux et non circulation des bus de ramassage scolaire : plusieurs jours impactés lors de cette période (notamment jeudi 24/01 et jeudi 31/01 avec non circulation du bus de ramassage scolaire). L'organisation mise en place l'année précédente a été reconduite. Les informations ont été diffusées et relayées le plus largement possible. Les enfants confiés au périscolaire et normalement scolarisés à Montiers ont été accueillis à l'école de La Neuville-Roy. Cela est possible car nous avons la possibilité matérielle d'accueillir dans des conditions acceptables des élèves de maternelle et d'élémentaire et car nos propres élèves absents libéraient matériellement de la place pour les élèves accueillis. Nous avons eu entre 6 et 8 élèves de Montiers. Nous remercions le service du périscolaire qui fait de son mieux pour faciliter cet accueil.</p> <p>Le personnel communal est intervenu pour déblayer/saler la cour de manière réactive. Nous l'en remercions. L'école de La Neuville-Roy a ouvert tous les jours durant cet épisode et tous les enseignants et ATSEM étaient présents.</p> <p>Nous rappelons que l'école n'a pas de secrétariat et il est demandé aux parents de privilégier les horaires 8h25-8h45 ou 12h10-13h30 pour appeler l'école lorsqu'ils préviennent de l'absence de leur enfant. S'ils appellent pendant les horaires de cours, ils risquent par définition d'interrompre une activité scolaire.</p>
--

Nous avons eu plusieurs cas de poux depuis ces derniers mois. Quand cela arrive, nous faisons remonter l'information à tous les parents de l'école pour que chacun soit informé et vigilant à ce sujet avec des gestes simples à faire (vérification régulière, cheveux longs attachés).

2) Actions pédagogiques

Classe de CM1/CM2 :

- Classe découverte : classe astronomie du 18 au 22 mars, à l'EuroSpace Center de Transinne en Belgique. Je remercie tous les parents qui se sont investis pour permettre de faire baisser la part financée par les familles ainsi que les subventions du Syndicat intercommunal et de l'association d'entraide Olivier Dassault. Le montant payé par les familles s'élève à 278,25€ par enfant. Je remercie chaleureusement les deux parents accompagnateurs qui permettent à la classe découverte de se tenir.
- Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première guerre mondiale, les élèves volontaires de la classe de CM1/CM2 ont interprété « Le Chant du Départ » lors des cérémonies du 11 novembre à La Neuville-Roy. Cette participation est appréciée par tous, d'après les retours positifs qui nous en sont faits.
- De plus, le vendredi 09/11 à 11h00, tous les élèves de l'école se sont réunis dans la cour de l'école pour entendre les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 interpréter « La Marseillaise » puis ces classes se sont rendues au Monument aux morts de La Neuville-Roy. Nous remercions M. Lesueur d'être allé participer à ce moment et d'avoir fourni des drapeaux français.
- Participation à l'action « Dessin de Noël » pour les soldats français en opération extérieure. Nos dessins sont bien parvenus à destination. Nous le savons car nous avons eu un retour de soldat pour nous remercier.
- Pas d'information à ce jour concernant les visites de collège, que ce soit Maignelay-Montigny ou Saint-Just-en-Chaussée
- Le principal du collège de Saint-Just-en-Chaussée viendra à La Neuville-Roy pour y rencontrer les parents des futurs 6^{ème} de son secteur (La Neuville-Roy + Léglantiers et Pronleroy) le jeudi 07 mars à 18h.
- Bilan des anciens CM2 qui sont maintenant en 6^{ème} : sur l'ensemble des trois trimestres de l'année scolaire dernière (2017-18), 78% des bulletins comportaient une mention positive (50% félicitations, 6% compliments, 22% encouragements), 19 % ne comportaient pas de mention et 3% un avertissement.

Classe des CE1/CE2 :

- Jeudi 28 mars : sortie au Théâtre Impérial de Compiègne pour le spectacle « Jeanne et la Chambre à airs » et projet de création d'un spectacle par la classe.
- Vendredi 05 avril : animation Communauté de Communes du Plateau Picard, sur les plantes sauvages du village pour illustrer le changement de pratiques faisant suite à l'interdiction des produits chimiques de synthèse sur les espaces verts. Fabrication d'une affiche qui sera diffusée, animation d'un intervenant en classe et sortie dans le village. Concours de la plus belle affiche (35 classes participantes) pour gagner une autre animation en classe (fabrication d'un gîte à insectes ou d'un nichoir).

Classe de CE2/CM1 :

- Vendredi 17 puis 24 mai : animation CC du Plateau Picard sur la réduction des déchets
- Opération « Pièces jaunes » : le dépôt des pièces a été fait tout dernièrement au bureau de poste de La Neuville-Roy. Cette année encore, cette opération a été une belle réussite en terme d'implication des élèves.

Classe de CE1/CE2 et CE2/CM1 :

- Vendredi 07 juin : sortie « Maison des Insectes » à Carrières-sous-Poissy (2 h : d'animation avec visite de l'exposition puis 2 h de visite du Parc du Peuple de l'herbe)

Classes des PS/MS et MS/GS :

- Vendredi 22 mars : spectacle musical à la Salle des Associations, par la Compagnie de la Cyrène
- Vendredi 10 mai : sortie au zoo d'Amiens (visite guidée le matin par classe et atelier l'après-midi)

À noter :

- Le cycle « natation » pour les CE1, CE2 et CM2 aurait dû débiter le jeudi 31 janvier pour les CE1/CE2/CM2 mais n'a commencé que la semaine suivante pour cause de non circulation des bus scolaires ce jour-là (neige). Évocation des problèmes émergeant déjà au bout de 2 séances (praticabilité du bassin, partage des vestiaires avec d'autres classes).
- Passage du photographe le jeudi 09/05
- Samedi 29 juin : kermesse organisée par Les Enfants d'Abord avec spectacle des classes du RPI

- L'équipe enseignante souhaiterait mettre en place un challenge sportif réunissant les élèves du RPI de la PS au CE1/CE2 (sur le modèle du challenge athlétisme organisé l'an dernier par le Syndicat pour le cycle 3). La faisabilité est en train d'être étudiée (notamment sur le transport des élèves sur un même site). Possibilité le mardi 28 mai.

3) Perspectives pour l'année prochaine

La journée admission pour la rentrée 2019 aura lieu le jeudi 2 mai. Pour rappel, ces admissions se font sur rendez-vous qu'il faut donc prendre en appelant l'école. Un passage préalable en mairie est nécessaire pour y procéder à l'inscription et y retirer le certificat d'inscription qu'il faudra présenter le 2 mai. Pour information, les élèves qui feront leur rentrée en Petite Section en septembre 2019 sont ceux nés en 2016.

Notre école ne figure pas cette année dans les écoles menacées d'un risque de fermeture de classe (notamment grâce à la perspective proche du RPC)

4) Point RPC

M. Lesueur rencontre les 4 directeurs le premier jeudi de chaque mois pour finaliser tout ce qui reste à l'être en vue du RPC. Nous le remercions de son investissement.

M. Lesueur indique que le chantier a pris 15 jours de retard à cause des intempéries de janvier. La partie structurelle a été validée et toutes les subventions ont été obtenues. Validation des gros œuvres sans dépassement de budget. Les murs commencent à s'ériger, la charpente arrive courant mars. Le budget est validé et à l'équilibre, le projet est subventionné à hauteur de 70%. Livraison prévue en fin d'année civile. L'objectif est de mettre en fonctionnement dès le début 2020. A partir de janvier ou février 2020, le transfert de certaines classes (Pronleroy et Léglantiers) pourra commencer, afin de ne modifier qu'une seule boucle du transport scolaire, dans un premier temps. Le transfert du périscolaire se fera par la suite. Le calendrier n'est pas connu avec précision mais prévoit déjà les trois points suivants :

- la rentrée de septembre 2019 se fera dans la configuration actuelle avec les 4 écoles existantes.
- au fur et à mesure de l'année scolaire 2019-2020, le fonctionnement RPC montera en puissance
- la rentrée de septembre 2020 se fera avec toutes les classes et l'ensemble du périscolaire en place dans le RPC

5) Questions diverses

Rappel concernant ces questions diverses. Elles doivent parvenir suffisamment tôt en amont pour que le Conseil des Maîtres ou les élus locaux puissent y répondre lors du conseil d'école. Merci de ne pas faire parvenir de questions de manière anonyme. Rappel de la date du 3^{ème} conseil d'école : mardi 18/06 et de la date limite pour faire parvenir les questions (jeudi 06/06).

Question des parents sur l'horaire du déjeuner pour la rentrée 2019 (demande d'un temps de déjeuner plus ample) : difficile à envisager, car avec le ramassage scolaire et le collège, nous ne disposons pas d'une souplesse, même de 5 ou 10 minutes. Décaler les horaires impliquerait de passer au créneau suivant de disponibilité de bus soit environ une heure plus tard.

Pour la rentrée 2020, avec le RPC, la question de la pause méridienne pourra se reposer, les horaires de début et de fin ne changeront a priori pas, mais le transport en bus étant simplifié et donc plus court, cela permettra d'avoir un temps plus long le midi.

Incident au niveau de la descente du bus au retour de la piscine : une camionnette a doublé le bus, manquant de heurter deux élèves. Désormais, le bus se gare au milieu de la chaussée de manière à empêcher tout passage de véhicule.

Date de l'envoi :
01/03/2019

Signature du Directeur/de la Directrice :
M. GAUDIARD